



**MAIRIE DE BOUSSENS
31360**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de Convocation : 04 novembre 2020
Nombre de Conseillers en exercice : 15 présents : 12
Nombre de voix Pour : 15 Contre : 00 Abstention : 00
Délibération du Conseil Municipal (D.C.M) N° 9.9

L'an **deux mille vingt** et le **12 novembre**, à **18 h.30**, le Conseil Municipal de la Commune de BOUSSENS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur **Christian SANS**, le Maire.

Présents : M. SANS, Mme GÉRARD, M. RAMEAU, Mme AIMONE-CAT, M. AMOUROUX, Mmes DALLA-ZANNA, GRANGE, MM. ROQUEBERT, CELLIER, DESHONS, Mmes SANDY, AGUILA.

Absents excusés : LIVOTI (proc. à M. SANS), EVIN (proc. à Mme AIMONE-CAT), COURTOUX (proc. à M. DESHONS)

Secrétaire de séance (art L2121-15 CGCT) :
Monsieur Joël ROQUEBERT

**Objet : Décision Modificative n° 2
Budget Annexe construction 8 logements**

Afin de régler les dernières factures de travaux, il y a lieu de procéder à l'ouverture des crédits suivants :

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution	Augmentation	Diminution	Augmentation
FONCTIONNEMENT				
D-6045 : Etudes	4 355.22 €			
D-605 : Travaux		13 809.44 €		
R-74741 : Subv. Commune				9 454.22 €
TOTAL FONCTIONNEMENT	4 355.22 €	13 809.44 €		9 454.22 €
Total Général		9 454.22 €		9 454.22 €

Où l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents :

- de modifier les crédits du budget annexe 2020 « Construction 8 logements » tels que définis ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.
Affiché le **17 novembre 2020**

Pour extrait conforme,
En Mairie, le **13 novembre 2020**



Le Maire,
Christian SANS